



---

**FNB First Trust JFL revenu fixe de base plus • FJFB**

---

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds  
31 décembre 2022

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

## **RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS 31 décembre 2022**

### **FNB First Trust JFL revenu fixe de base plus (le « FNB First Trust »)**

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels audités complets du FNB First Trust. Tous les renvois aux dollars visent le dollar canadien.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir une copie des politiques et des procédures de vote par procuration du FNB First Trust, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille en communiquant avec nous au 1 877 622-5552, en nous écrivant à l'adresse suivante : Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 5102, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse [www.firsttrust.ca](http://www.firsttrust.ca) ou le site Web de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **Déclarations prospectives**

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements, résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et à des risques intrinsèques. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexactes sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

---

# FNB First Trust JFL revenu fixe de base plus

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

---

#### **Objectif et stratégie de placement**

L'objectif d'investissement fondamental du **FNB First Trust JFL revenu fixe de base plus** (le « FNB First Trust ») est de procurer aux porteurs de parts un revenu et de préserver le capital en investissant au moins 75 % de son actif net dans un portefeuille diversifié d'obligations canadiennes de première qualité émises par les gouvernements fédéral et provinciaux, des administrations municipales et des sociétés. Le FNB First Trust peut également investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des obligations de sociétés de qualité inférieure (au moment de l'achat, selon la note attribuée par une agence de notation désignée), des obligations à rendement élevé, des obligations internationales de marchés développés, des obligations de marchés émergents, des actions privilégiées et des obligations convertibles d'émetteurs nord-américains et/ou internationaux.

#### **Risque**

Les risques liés à un placement dans le FNB First Trust demeurent les mêmes que ceux décrits dans le prospectus le plus récent du FNB First Trust. Au cours de la période, aucun changement important apporté au portefeuille du FNB First Trust n'a eu d'incidence sur le niveau de risque global lié au FNB First Trust.

#### **Résultats d'exploitation**

##### **Généralités**

La valeur liquidative du FNB First Trust au 31 décembre 2022 était de 1 668 826 \$, ou 16,69 \$ par part. La valeur liquidative du FNB First Trust au 31 décembre 2021 était de 2 033 978 \$, ou 20,34 \$ par part.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le FNB First Trust a versé des distributions en trésorerie totales par part de 0,4631 \$. En outre, le FNB First Trust a déclaré des distributions en trésorerie de 0,8141 \$ par part aux porteurs de titres inscrits au 30 décembre 2022, pour lesquelles la date de versement était le 9 janvier 2023.

##### **Rendement des placements**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le FNB First Trust a dégagé un rendement de -11,92 %\*, comparativement à un rendement total de -11,69 % pour l'indice FTSE Canada Universe Bond (l'« indice de référence »). Contrairement au rendement de l'indice de référence, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges.

Au cours du premier trimestre, le FNB First Trust a affiché un rendement supérieur de 24 points de base à celui de l'indice de référence\*. La majeure partie de ce rendement supérieur est attribuable à la sélection de titres, ceux de sociétés telles Nuvista, Rogers et Corus ayant dégagé des gains attrayants au cours du trimestre. Compte tenu de la faiblesse des écarts des obligations provinciales et des obligations de sociétés, les évaluations se sont améliorées et nous avons commencé à augmenter notre pondération dans ces titres.

Au cours du deuxième trimestre, le FNB First Trust a affiché un rendement inférieur de 12 points de base à celui de son indice de référence\*. Après avoir maintenu une attitude neutre envers les indices en termes d'échéance, nous avons tiré parti des rendements plus élevés afin d'augmenter nos échéances relatives au cours du trimestre. Nous avons effectué ce changement un peu rapidement, mais nous sommes d'avis que la faiblesse économique vers laquelle pointent les principaux indicateurs économiques ainsi que le ralentissement des pressions inflationnistes devraient donner lieu à des rendements positifs dans un avenir rapproché. Les échéances des placements du FNB First Trust ainsi que sa surpondération en obligations de sociétés ont nui au rendement trimestriel. La sélection de titres, notamment certaines obligations de sociétés détenues dans les secteurs des communications et de l'énergie, a contribué au rendement relatif trimestriel positif du FNB First Trust. Les obligations de sociétés à rendement élevé détenues par le FNB First Trust ont nui au rendement absolu et au rendement relatif, en raison de l'augmentation considérable des écarts des obligations à rendement élevé au cours du deuxième trimestre.

---

\* En ce qui concerne le portefeuille, les taux de rendement sont pondérés en fonction du temps, ce qui permet de mesurer le rendement à l'aide d'une méthode qui n'est pas sensible aux apports ni aux retraits. Les rendements sont calculés quotidiennement selon la méthode Dietz modifiée, au moyen du montant brut (avant la déduction des frais), mais déduction faite des retenues d'impôt à la source sur le revenu étranger (ou après celles-ci). Les rendements ont été calculés en fonction du montant brut du revenu étranger.

---

## FNB First Trust JFL revenu fixe de base plus

### Rapport de la direction sur le rendement du fonds

#### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

---

Au cours du troisième trimestre, le FNB First Trust a affiché un rendement supérieur de 6 points de base à celui de l'indice de référence\*. Son profil d'échéance légèrement plus long que celui de l'indice de référence a eu une incidence positive modeste sur le rendement, tandis que son positionnement sur la courbe de rendement a eu un effet relativement neutre. La surpondération des obligations de sociétés a quelque peu nui au rendement, étant donné que les écarts des titres de première qualité et des titres à rendement élevé se sont accentués au cours du trimestre. Certains placements individuels dans les obligations de sociétés ont fourni un apport positif, et l'un d'eux a notamment tiré avantage du fait que la société a racheté, à prime, ses obligations en circulation.

Au cours du quatrième trimestre, le FNB First Trust a affiché un rendement supérieur de 23 points de base à celui de son indice de référence\*. La surpondération des obligations de sociétés, qui a été accrue davantage par des ajouts tactiques dans cette catégorie au quatrième trimestre, est le facteur ayant eu l'incidence la plus favorable sur le rendement relatif. De plus, le FNB First Trust a tiré avantage de l'apport positif de la sélection de certaines obligations de sociétés individuelles réparties dans les secteurs des services de communications, de l'énergie et des services financiers. Dans l'ensemble, les titres à rendement élevé ont nui au rendement global, les apports positifs des titres du secteur de l'énergie ayant été contrebalancés par la faiblesse des placements dans les secteurs des services de communications et des services financiers. Compte tenu de la forte volatilité des taux d'intérêt au cours du trimestre, l'apport des échéances et de la courbe de rendement au rendement relatif du FNB First Trust a légèrement nui aux rendements du fonds.

Le FNB First Trust détenait 123 positions individuelles au 31 décembre 2022. Le portefeuille était fortement axé sur les titres canadiens et, au 31 décembre 2022, il était constitué d'obligations à 93,1 %, d'actions privilégiées à 1,0 % et de trésorerie à 5,9 %. Les 10 principaux placements par émetteur comptaient pour 29,45 % du portefeuille total.

En comparaison, le FNB First Trust détenait 94 positions individuelles au 31 décembre 2021. Le portefeuille est fortement axé sur les titres canadiens et, au 31 décembre 2021, il était constitué d'obligations à 98,86 % et de trésorerie à 0,88 %. Les 10 principaux placements par émetteur comptaient pour 32,33 % du portefeuille total.

#### Faits récents

Les taux d'intérêt ont augmenté à un rythme sans précédent, et la Banque du Canada a porté son taux directeur à 4,25 %, son plus haut niveau en 15 ans. À la fin du quatrième trimestre, la courbe de rendement s'est inversée davantage et les taux d'intérêt à court terme ont augmenté plus que les taux à long terme, bien que les taux obligataires sur cinq ans sont ceux ayant le moins augmenté. Après avoir affiché un faible rendement pendant la majeure partie de l'exercice, les obligations de sociétés ont légèrement surpassé les obligations du gouvernement fédéral dans un contexte de risque plus favorable en raison de la baisse de l'inflation.

Le dernier trimestre a permis de terminer sur une note positive l'une des pires années pour les marchés obligataires. L'augmentation rapide et abrupte de l'inflation, suivie par le durcissement des politiques sous forme de hausses des taux d'intérêt visant à freiner l'inflation, a entraîné des hausses extrêmes des rendements, que le marché n'avait pas envisagées. Les rendements des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans ont plus que doublé, passant de 1,45 % à 3,30 %, tandis que les rendements des obligations à 2 ans ont plus que quadruplé, passant de 0,95 % à 4,05 % à la fin de 2022.

Dans l'ensemble, les facteurs économiques fondamentaux laissent présager des conditions défavorables pour les marchés des actions à court terme. Étant donné que le marché boursier est un indicateur avancé en soi, certains de ces facteurs économiques défavorables sont déjà pris en compte sur les marchés. Les investisseurs doivent maintenant décider si cette marge de sécurité suffira. Les marchés ont-ils adéquatement pris en compte les nouveaux obstacles qui pourraient survenir à l'avenir? Nous sommes d'avis que oui, dans une certaine mesure, mais il se pourrait que les difficultés perdurent. Dans ce contexte, des occasions d'achat intéressantes pourraient se présenter aux investisseurs à long terme comme nous et, pour cette raison, nous continuons de surveiller les possibilités de placements offrant de meilleurs points d'entrée.

---

**FNB First Trust JFL revenu fixe de base plus**  
**Rapport de la direction sur le rendement du fonds**  
**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022**

---

**Transactions entre parties liées**

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

# FNB First Trust JFL revenu fixe de base plus

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

#### Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours des exercices clos les 31 décembre. L'information est tirée des états financiers annuels du FNB First Trust.

#### Valeur liquidative par part

FJFB	2022	2021 <sup>a)</sup>
Valeur liquidative au début de la période/l'exercice <sup>1</sup>	20,34 \$	20,00 \$ <sup>b)</sup>
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des produits	0,60	0,46
Total des charges	(0,12)	(0,11)
Profits (pertes) réalisés, pour la période/l'exercice	(0,87)	0,11
Profits (pertes) latents, pour la période/l'exercice	(2,02)	0,22
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation <sup>2</sup>	(2,41) \$	0,68 \$
Distributions :		
À même le revenu (excluant les dividendes)	(1,23)	(0,30)
À même les dividendes	–	(0,03)
À même les gains en capital	–	(0,12)
Remboursement de capital	(0,01)	–
Total des distributions annuelles <sup>3</sup>	(1,24) \$	(0,45) \$
Valeur liquidative à la fin de la période/l'exercice <sup>4</sup>	16,69 \$	20,34 \$

a) Les données au 31 décembre 2021 ne portent pas sur l'exercice complet, car les activités du FNB First Trust ont commencé le 19 mars 2021.

b) Capitaux de lancement.

1. L'information est présentée au 31 décembre 2022 et pour la période allant du 19 mars 2021 (début des activités) au 31 décembre 2021 et elle a été préparée selon les normes IFRS.
2. La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/l'exercice.
3. Les distributions ont été payées en trésorerie et/ou réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust. Les distributions autres qu'en trésorerie sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust et sont consolidées par la suite. Ni le nombre de parts détenu par un porteur de parts ni la valeur liquidative par part du FNB First Trust ne changent en raison des distributions autres qu'en trésorerie.
4. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

#### Ratios et données supplémentaires

FJFB	2022	2021
Valeur liquidative (en milliers)	1 669 \$	2 034 \$
Nombre de parts en circulation	100 000	100 000
Ratio des frais de gestion <sup>1</sup>	0,67 %	0,68 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	0,79 %	0,80 %
Ratio des frais liés aux opérations <sup>2</sup>	0,00 %	0,03 %
Taux de rotation des titres en portefeuille <sup>3</sup>	65,10 %	34,11 %

1. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction) pour la période/l'exercice indiqué et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.
2. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.
3. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

---

## FNB First Trust JFL revenu fixe de base plus

### Rapport de la direction sur le rendement du fonds

#### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

---

#### **Frais de gestion**

Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion de 0,70 % basés sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

Le FNB First Trust verse actuellement au gestionnaire des frais de gestion équivalant à 0,60 %.

*Le gestionnaire a convenu de renoncer à une portion des frais de gestion correspondant à 0,10 % de l'actif net quotidien moyen du FNB First Trust jusqu'au 31 décembre 2022, compte tenu de la faiblesse des taux d'intérêt à l'heure actuelle. Le gestionnaire prévoit que, si la moyenne mobile du rendement sur 30 jours des bons du Trésor canadiens sur 10 ans actuels dépasse 3,50 % avant le 31 décembre 2022, il pourrait ne plus y avoir de renonciation aux frais après le 31 décembre 2022. Étant donné que la renonciation de 0,10 % est sur une base annualisée, si la renonciation dure moins de un an, les frais de gestion nets dépasseront 0,60 %. Après le 31 décembre 2022, le gestionnaire pourra, à tout moment et à son gré, renoncer à une portion des frais de gestion.*

---

# FNB First Trust JFL revenu fixe de base plus

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

---

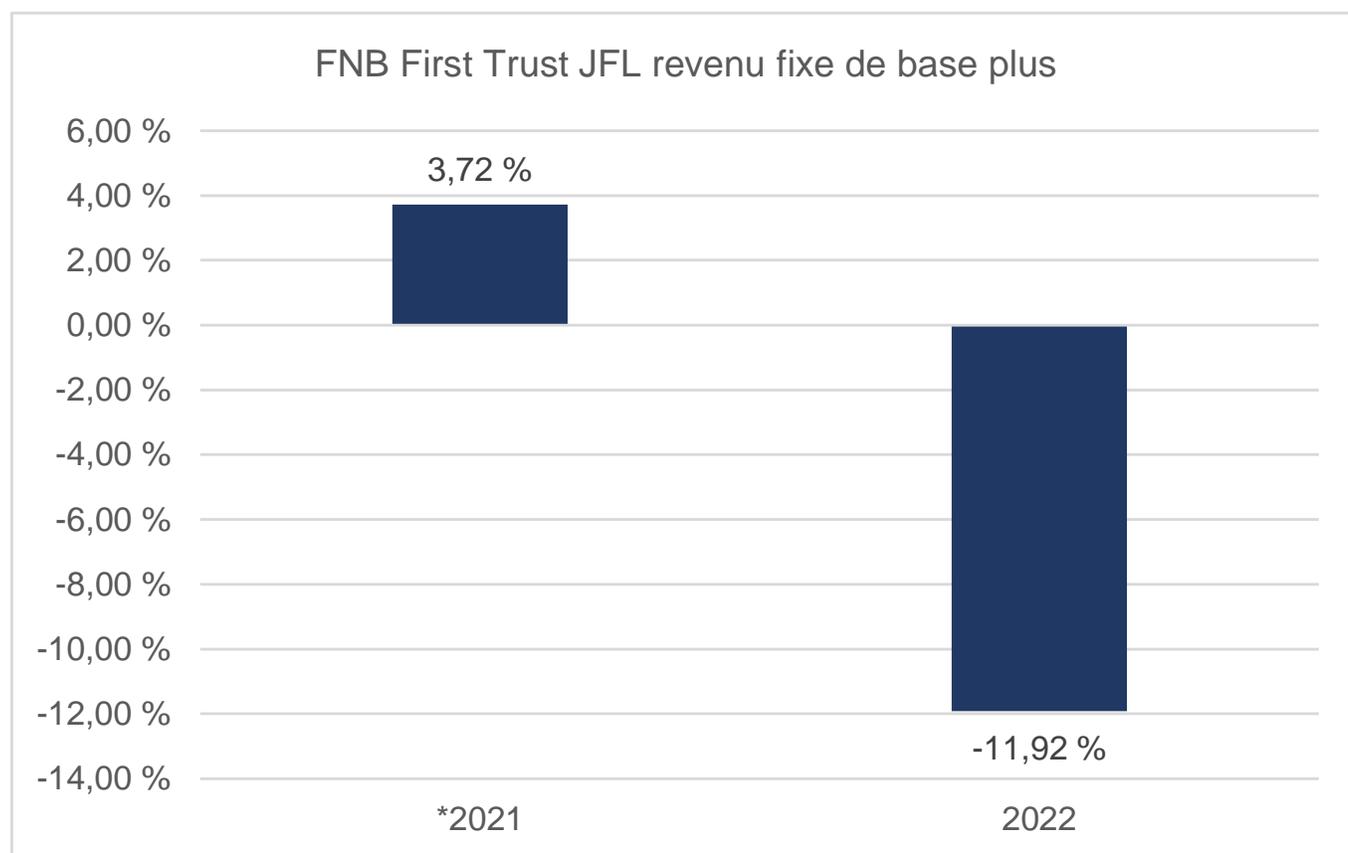
#### Rendement passé

##### Généralités

L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours de la période/l'exercice indiqué ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

##### Rendement d'un exercice à l'autre

Le diagramme à barres ci-après illustre le rendement du FNB First Trust pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et pour la période allant du début des activités au 31 décembre 2021, et montre l'évolution du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Le diagramme exprime également en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



\* Début des activités du FNB First Trust : le 19 mars 2021.

# FNB First Trust JFL revenu fixe de base plus

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

#### Rendements annuels composés

Le tableau suivant présente le rendement total composé annuel du FNB First Trust depuis sa création et pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le rendement composé annuel est comparé au rendement de l'indice de référence pertinent; cependant, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport pour obtenir plus d'informations sur le rendement du FNB First Trust par rapport à l'indice de référence pour l'exercice considéré.

Rendements	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
FNB First Trust JFL revenu fixe de base plus	-11,92 %	–	–	–	-4,93 %
FTSE Canada Universe Bond Index	-11,69 %	–	–	–	-4,95 %

L'indice FTSE Canada Universe Bond mesure le rendement des titres à revenu fixe de première qualité libellés en dollars canadiens, soit les obligations du gouvernement du Canada, les obligations quasi gouvernementales et les obligations de sociétés. Cet indice est conçu pour suivre le rendement des obligations négociables, émises par des gouvernements ou des sociétés, en circulation sur le marché canadien.

#### Aperçu du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la pondération des 25 principaux placements du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale et par émetteur, au 31 décembre 2022. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Des mises à jour quotidiennes et trimestrielles sont disponibles à l'adresse [www.firsttrust.ca](http://www.firsttrust.ca).

25 principaux placements	Taux d'intérêt nominal/rendement	Date d'échéance	% de la valeur liquidative totale du FNB
Banque Royale du Canada	3,30 %	26 sept. 2023	3,49 %
Banque de Montréal	2,28 %	29 juill. 2024	2,81 %
Province du Nouveau-Brunswick	3,10 %	14 août. 2028	2,76 %
Province de Québec	3,50 %	1 <sup>er</sup> déc. 2048	2,62 %
Province de l'Ontario	2,65 %	2 déc. 2050	2,51 %
Gouvernement du Canada	3,50 %	1 <sup>er</sup> déc. 2045	2,21 %
Wells Fargo & Co.	3,87 %	21 mai 2025	2,14 %
Walt Disney Co. (The)	3,06 %	30 mars 2027	2,12 %
Gouvernement du Canada	2,00 %	1 <sup>er</sup> juin 2028	2,08 %
Fédération des caisses Desjardins du Québec	1,09 %	21 janv. 2026	1,97 %
La Banque Toronto-Dominion, à taux variable, remboursables	3,11 %	22 avr. 2030	1,93 %
Banque Nationale du Canada, à taux variable, remboursables	7,50 %	16 nov. 2082	1,78 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,00 %	17 avr. 2025	1,74 %
Banque de Montréal, remboursables	3,65 %	1 <sup>er</sup> avr. 2027	1,71 %
Wells Fargo & Co.	2,49 %	18 févr. 2027	1,67 %
Province de l'Ontario	2,80 %	2 juin 2048	1,66 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, remboursables	4,95 %	29 juin 2027	1,62 %
Gouvernement du Canada	2,00 %	1 <sup>er</sup> déc. 2051	1,59 %
Banque Manuvie du Canada	2,38 %	19 nov. 2024	1,59 %
Province de Québec	5,00 %	1 <sup>er</sup> déc. 2041	1,43 %
Fiducie du Canada pour l'habitation n°1	2,65 %	15 déc. 2028	1,42 %
Province de la Colombie-Britannique	5,70 %	18 juin 2029	1,39 %
CPPIB Capital Inc.	3,00 %	15 juin 2028	1,37 %
Fiducie du Canada pour l'habitation n°1	1,10 %	15 déc. 2026	1,24 %
Gouvernement du Canada	1,50 %	1 <sup>er</sup> déc. 2031	1,24 %
<b>Total</b>			<b>48,09 %</b>

---

## FNB First Trust JFL revenu fixe de base plus

### Rapport de la direction sur le rendement du fonds

#### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

---

#### Composition du portefeuille

Le tableau ci-après présente la composition du portefeuille du FNB First Trust par secteur, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 31 décembre 2022.

Pondération des secteurs	% de la valeur liquidative totale du FNB
Obligations de sociétés	56,66 %
Obligations et garanties provinciales	25,85 %
Obligations et garanties fédérales	17,49 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,78 %
Autres actifs, moins les passifs	-4,78 %
Total	100,00 %

Le tableau ci-dessous présente la composition du portefeuille du FNB First Trust par pays, en pourcentage de la valeur liquidative totale, incluant les titres de capitaux propres, au 31 décembre 2022.

Pondération des pays	% de la valeur liquidative totale du FNB
Canada	89,11 %
États-Unis	9,07 %
Jersey et îles Anglo-Normandes	1,57 %
Royaume-Uni	0,25 %
Total	100,00 %

Le tableau ci-dessous présente la composition du portefeuille du FNB First Trust par notation, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 31 décembre 2022.

Notation S&P	% de la valeur liquidative totale du FNB
AAA	18,03 %
AA	14,51 %
A	37,60 %
BBB	20,95 %
Moins de BBB	8,91 %
Total	100,00 %

Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 5102  
Scotia Plaza, Box 312  
Toronto (Ontario) M5H 3Y2

[www.firsttrust.ca](http://www.firsttrust.ca)